

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LEON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an \$1.00

Six mois \$0.50

POUR LES ÉTATS-UNIS

Un an \$1.50

Six mois \$0.75

POUR L'EUROPE

Un an \$1.50

Six mois \$0.75

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 21 Juillet 1908

Les Immortelles Destinées de l'Eglise

"Nous ne voudrions pas que le souvenir des douleurs présentes abâtisse dans l'âme des fidèles la pleine et entière confiance qu'ils doivent avoir dans l'assistance divine : car Dieu assurera à son heure et par ses voies mystérieuses le triomphe définitif. Quand à nous quelque grande que soit la tristesse qui remplit notre cœur, nous ne tremblons pas néanmoins pour les immortelles destinées de l'Eglise. Comme nous l'avons dit au commencement, la persécution est son partage, parce qu'en éprouvant et en purifiant ses enfants par elle, Dieu en retire des biens plus hauts et plus précieux. Mais en abandonnant l'Eglise à ces luttes, il manifeste sa divine assistance sur elle, car il lui ménage des moyens nouveaux et imprévus, qui assurent le maintien et le développement de son œuvre, sans que les forces conjurées contre elle parviennent à la ruiner. Dix-sept siècles d'une vie écoulée dans le flux et reflux des vicissitudes humaines nous apprennent que les tempêtes passent, sans avoir atteint les grands fonds."

LEON XIII (Lettre Encyclique Ultima Verba, 1902)

L'agrandissement des Provinces

Sir Wilfrid Laurier a donné avis de la résolution promise relativement à l'extension des frontières provinciales. Cette proposition demande d'ajouter au Manitoba le territoire situé au nord de cette province, et s'étendant jusqu'au soixantième parallèle, ainsi que le territoire situé à l'est, entre l'intersection du soixantième parallèle et la Baie d'Hudson et la ligne courant du nord est, depuis l'angle actuel de la province jusqu'à l'intersection du 89e méridien et de la Baie d'Hudson à un point situé à 80 milles à l'est de la bouche des Sept Rivières.

Les frontières d'Ontario s'étendent vers le nord. On y comprendra tout le territoire situé au nord de la province entre les frontières agrandies du Manitoba et les eaux des baies James et d'Hudson. La province de Québec entrera en possession du district d'Ungava, au lieu d'un subside additionnel tel que demandé par le Manitoba. Les termes de ces différentes annexions aux provinces seront discutés

entre les gouvernements des provinces et le parlement fédéral. La question de pourvoir à l'établissement d'écoles séparées dans le nouveau territoire est aussi remise à plus tard. Les détails relatifs à cette question seront un des problèmes les plus difficiles qu'aura à résoudre le prochain parlement. L'extension des frontières est donc aussi remise à l'an prochain ; mais la résolution de Sir Wilfrid Laurier trace très bien les nouvelles limites qui seront données aux différentes provinces.

Le Canada

Le Star disait, il y a quelques jours.

"De tous les points du Dominion arrivent les mêmes réconfortantes nouvelles de brillantes perspectives et de succès abondant qui couronnent les efforts des travailleurs occupés à édifier la grandeur matérielle de notre pays.

Nous avons en vue une récolte de grain considérable et de haute qualité. Cette perspective a inspiré la confiance et l'activité dans l'industrie et le commerce. Nous allons avoir une autre bonne année. Toutes les compagnies de transports sont activement occupées à faire des préparatifs pour le transport du grain d'exportation aux ports de mer. Manufactures et magasins se préparent à faire face aux commandes accrues qui leur viendront de la population rurale enrichie et de l'affluence de nouvelle population que notre prospérité a attiré.

En dépit des mauvais effets produits par une spéculation fallacieuse, les vastes ressources minérales au Canada deviennent rapidement une source féconde de richesse. De nouvelles étendues de terres fertiles et nouvelles mines de grande valeur sont ouvertes et offrent d'amples profits à l'entreprise et à l'effort. La construction des chemins de fer et les autres travaux de développement sont poussés avec activité ; ils offrent du travail aux ouvriers et attirent un bienfaissant courant de capital dans les champs du progrès et de l'expansion.

Il est bon pour le Canada que ses chances de développement lui arrivent après qu'il a eu la précieuse leçon de choses de l'espérance similaire des autres pays. On a compris combien il est nécessaire d'agir avec vigilance pour se garder des désastres et des périls que de telles conditions impliquent. L'avenir devra beaucoup à la législation sage par laquelle les gouvernements progressifs cherchent à guider et à tirer le meilleur parti possible pour nous tous de notre commun héritage.

Tout en nous réjouissant et en nous félicitant n'oublions pas nos responsabilités. Nous tomberons si nous permettons à des intérêts égoïstes de dominer ou de manipuler les affaires publiques durant cette ère d'expansion et de croissance. Le mal sera aussi grand s'il résulte de notre négligence qu'il le serait si nous l'avions délibérément voulu. Le moment est venu pour tout Canadien de se déclarer et de lutter pour les grands principes du devoir, de la justice et de l'harmonie sur lesquels doit se baser notre grandeur nationale."

Un Miracle à Lourdes

GUERISSON SUBITE DE M. L'ABBE FIAMMA

Un miracle vient de s'ajouter à la longue série de ceux qui ont fait à Lourdes sa parure de "terre des miracles". Voici le récit qu'en a fait à M. Léo Archer, du "Gaulois", le miraculé lui-même, M. l'abbé Fiamma, second vicaire de l'Immaculée-Conception, à Paris : "Le vendredi matin, dernier jour du pèlerinage, me dit-il, je n'avais pas encore songé à me baigner dans la piscine, car je ne croyais pas, je dois vous l'avouer, à ma guérison. Non pas que j'aie douté un seul instant de l'intervention divine ! J'ai toujours eu, au contraire, la plus vive dévotion pour la Vierge, patronne de Lourdes, mais je ne lui avais même pas demandé à être guéri. Je croyais qu'il fallait pour cela des grâces spéciales que je ne possède pas, ajoute M. l'abbé Fiamma avec une trop grande humilité. Bref, je ne croyais pas la mériter. Ce ne fut donc que sur les instances d'un brancardier, M. de Fallois, que je me dirigeai vers la grotte.

Près de la piscine se trouvaient seulement deux ecclésiastiques, un vicaire de Vincennes et un prêtre de Seine-et-Oise—j'ignore encore leur nom à tous deux—et deux jeunes gens atteints d'affection nerveuse. Ces deux derniers attendaient leur tour de se plonger dans l'eau.

—Nous allons nous retirer, pour vous permettre de vous baigner, Monsieur l'abbé, me dit l'un des assistants.

—Intuite, répondis-je, je ne souffre que des jambes ; il me suffira de me tremper seulement jusqu'aux genoux. Et en même temps, je retirai mes bas, et ils purent voir mes plaies et mes ulcères qui saignaient et me faisaient cruellement souffrir. Je descendis alors dans la piscine. Je fis quelques pas, lentement, vers le fond de la grotte, et je revins vers mon point de départ. Je m'éprouvais d'abord que l'impression glacée de l'eau. Mais, au moment où je sortais du bain, je ressentis subitement comme une commotion. Il me sembla qu'une pince me tordait les os, en même temps qu'un afflux de sang brûlant me parcourait les veines. Très ému, je jetai un regard sur mes jambes. Quelle ne fut pas ma stupeur de voir que mes plaies saignantes quelques instants auparavant avaient complètement disparu et que leur place n'était marquée que par quelques cicatrices qui semblaient fermées depuis six mois.

Mais je suis guéri ! m'écriai-je. Et, dans ma joie, je pliais à plusieurs reprises mes deux jambes, où je ne ressentais plus aucune douleur. Je me réhabillai ensuite rapidement et, encore tout étourdi de l'événement, et pouvant à peine y croire, je regagnai mon hôtel, avec l'intention d'attendre quelques jours pour constater si ma guérison était bien complète, avant de proclamer le fait, lorsque je rencontrai chemin faisant un de mes confrères du clergé de Paris, M. l'abbé Blain des Cormiers, second vicaire de Saint-François-Xavier. Il avait été guéri, lui aussi, il y a quelques années, d'un cancer de l'estomac. Je lui racontais l'événement.

—Il faut bien au contraire, s'écria-t-il, prévenir de suite Mgr Amette ! Il partit le prévenir, et revint quelques instants après, en sa compagnie. Notre archevêque m'engagea, lui aussi, à proclamer de suite et bien haut, une guérison qui allait contribuer à accroître la gloire de la Vierge. Il me conduisit au bureau des constatations. Le Dr Boissierie était absent. Mais il s'y trouvait un docteur de Paris, qui déclara franchement au préalable qu'il n'avait pas la foi et qu'il ne croyait pas aux miracles, mais qu'il s'engageait à faire connaître loyalement son opinion. Après m'avoir examiné, il reconnut, en effet, que mes cicatrices paraissaient fermées depuis plusieurs semaines. Et j'ai là plusieurs témoins qui sont prêts à attester devant la Commission diocésaine que, quelques instants auparavant, mes jambes étaient couvertes de plaies ouvertes et saignolentes et à prouver par là même la matérialité du miracle !

Je suis heureux, me dit en me reconduisant M. l'abbé Fiamma, malgré les petits inconvénients de la célébrité, d'avoir été choisi pour fournir une preuve nouvelle de la puissance de Notre-Dame de Lourdes, et aussi de pouvoir enfin me livrer complètement, sans les douloureuses entraves de la maladie, au ministère paroissial !

Un inspecteur acadien

M. Louis A. D'Entremont nommé inspecteur des Ecoles Françaises

Les amis de l'éducation apprendront sans doute avec plaisir la nomination de M. Louis A. D'Entremont, de Pubnico, comme inspecteur des Ecoles Françaises pour la Nouvelle Ecosse. M. D'Entremont remplace à cette importante position M. l'abbé J. J. Sullivan, qui a démissionné l'automne dernier. Natif de Pubnico-Ouest, dans le comté de Yarmouth, le nouvel inspecteur des écoles françaises n'est âgé que de 26 ans. Après avoir fréquenté l'école de son village, M. D'Entremont suivit pendant quatre années le cours académique du collège de Ste-Anne et alla terminer ses études pédagogiques à l'Ecole Normale de Truro. Dans cette dernière institution

comme au collège Ste-Anne, M. D'Entremont se fit remarquer par ses talents, son assiduité au travail, son amour de l'étude et les autres belles qualités qui font de lui le type du parfait gentilhomme. Aussi ses succès furent-ils marquants, et à la fin de l'année scolaire il y décrochait d'emblée le diplôme de première classe.

Quoique tout jeune homme encore, notre inspecteur acadien a plusieurs années d'expérience dans l'enseignement. Il a été pendant deux ans principal de l'école graduée vice principal de l'Académie de Springhill.

Il y a trois ans, sur la recommandation de M. Solaon, principal de l'Ecole Normale Truro, le futur inspecteur acadien était choisi par le Dr Mr Mackay, surintendant de l'Instruction publique pour aller faire un cours spécial d'une année au McDonald Institute, de Guelph Ontario, institution affiliée au collège d'agriculture. Là comme ailleurs, du reste, M. D'Entremont ne tarda pas à gagner l'estime et le respect et l'amitié de ses confrères. Ajoutons que sur une classe de cinquante élèves qui suivaient les cours de l'Institut cette année-là, notre compatriote était le seul français et catholique.

Depuis l'automne dernier, M. D'Entremont occupait la position vice-principal de l'Ecole centrale de Yarmouth, et cela à la satisfaction de tout le monde.

Le gouvernement a rendu justice aux acadiens de la Nouvelle Ecosse qui voient d'un très bon œil la nomination de notre jeune ami au poste d'Inspecteur des Ecoles Françaises, et M. D'Entremont mérite des félicitations pour le poste d'honneur que le bureau d'Education vient de lui confier.

COMMUNIQUE.

Aventure périlleuse

On rapporte de Rimouski une terrible aventure qui a failli coûter la vie à un quinzaine de religieux, des frères de la Croix de Jésus.

De bonne heure, mardi, une quinzaine de Frères partaient en chaland, pour aller faire un tour de plaisir à l'île St-Bernabé, située en face de la ville, à trois milles de la rive sud. Tout alla bien jusqu'à quelques arpents de l'île.

Les frères, qui ne connaissaient pas les caprices du fleuve, crurent pouvoir gagner l'île en dirigeant leur embarcation en droite ligne, tandis que la force du courant exigeait que l'embarcation fut dirigée beaucoup vers l'ouest, pour permettre à ses occupants de mettre pied à terre, à l'extrémité Est de l'île, but de leur voyage. Voyant que le courant était plus fort qu'eux et que les vagues entraînaient l'embarcation vers le large, les frères redoublèrent d'énergie et de courage pour reprendre le terrain perdu. Ce fut peine inutile : le courant les entraîna toujours vers l'Est et bientôt, malgré leurs efforts, l'embarcation avait dépassé l'île et était charroyée par les vagues, pressée par le vent. Elle filait vers le nord. C'est alors que les Frères de la Croix eurent la bonne idée de diriger leur embarcation vers un gros voilier ancré à quelques milles de l'île St-Bernabé. Cette fois, le courant leur étant favorable, la tâche devenait plus facile. Mais, en arrivant près du voilier, le chaland en détresse changea subitement de direction.

C'est alors que les matelots eurent la présence d'esprit de lancer une corde, que les voyageurs saisirent, pour être sur-le-champ remorqués près du navire. Les quinze frères de la Croix peurent s'extasier de leur passage ; car on conçoit facilement que quinze hommes dans un chaland à la dérive, poussé par une brise comme celle qui soufflait, ce jour-là devraient être voués à une mort certaine.

Moi, je ne pehce pas !

Mon cher ami, disait un Monsieur haut placé, je ne me confesse pas, pour la raison toute simple que je ne fais pas de péchés. —Peut être ! répliqua l'ami, et j'en suis fâché pour toi, car, en fait de gens qui ne pêchent pas, je n'en connais que deux sortes : Ceux qui n'ont pas encore la raison ; et ceux qui l'ont perdue.

L'incendie Devastateur

Des Feux de Forêts dans la Province de Québec Dommages Incalculables

D'immenses feux de forêts ont causé de très forts dommages de celui de plusieurs certaines de mille de piastres. La perte de l'Intercolonial est de plus de \$25,000. Ceci n'est qu'une faible partie des dégâts, puisque en maints villages plusieurs moulins en cours à bois ont passé au feu. A Carmel, il y a quatre maisons de sauvés, seulement, le reste du village est en cendres, avec les moulins à scie. Il y avait quelques temps, ils avaient été allumés par des cultivateurs qui faisaient de la terre. Le vent de samedi les a augmentés, ils ont pris le chemin des forêts, qui étaient, depuis un mois, dépourvus de pluie. Le premier feu a pris à la gare Lemfoux. on en télégraphia la nouvelle aux bureaux de l'Intercolonial à Lévis, où, quelques minutes plus tard, on apprit que d'autres incendies analogues avaient éclaté à Carmel, à Manseau, à Daveluy-Ville, et ailleurs, et qu'on avait vivement besoin d'aide pour sauvegarder la propriété du chemin de fer. Le surintendant Dubé envoya tout de suite une locomotive pour ramener les chars à fret de Carmel, et elle atteignit l'endroit vingt minutes plus tard. Seulement, le vent poussait les flammes si vite que, penant que l'équipe cherchait à sauver les fourgons, les flammes envahirent le village et la locomotive dut démarer à toute vitesse pour éviter d'être elle-même détruite.

Le service des convois réguliers de l'Intercolonial dont une partie de la voie ferrée passe à travers la région incediée, a été interrompu pendant plus de trente-six heures, les convois ont dû prendre la voie du Grand-Tronc pour parvenir à destination et d'autres trains ont dû attendre pendant des heures une occasion propice pour traverser la région en feu.

L'incendie avait trente milles de dimension, et s'étendait de Carmel dans le comté de Drummond, à Belle ville, dans toutes les directions. Pour le moment, il est impossible d'évaluer approximativement le montant des dommages, puisque les poteaux télégraphiques de dimension, et s'étendait de Carmel dans le comté de Drummond, à Belle ville, dans toutes les directions. Pour le moment, il est impossible d'évaluer approximativement le montant des dommages, puisque les poteaux télégraphiques

Seulement, on sait que le village de Carmel, soit une vingtaine de maisons, un gros moulin à scie, des cours à bois, la gare de l'Intercolonial, et un train de vingt fourgons à fret sont devenus la proie des flammes. Il est survenu la même chose à Dareluy-ville, à 70 milles à l'ouest de Lévis : 26 maisons, la gare de l'Intercolonial, et trente fourgons à fret sont brûlés. A Manseau, le village a probablement eu le même sort, qui a dû aussi être celui de maints hameaux et de plusieurs gares disséminées dans l'aire de terrain couvert par l'incendie : mais on n'a pas encore d'informations exactes et précises.

Dans le comté de Lotbinière, le feu a pris dans les limites et fait d'énormes dommages. Il y fait encore rage en dépit de tous les efforts pour l'éteindre, et on craint ne pouvoir y réussir tant que la pluie ne tombera pas.

Dans les alentours de Carmel, le feu est maintenant presque sous contrôle, et l'on croit pouvoir en venir à bout aisément, maintenant, si de forts vents ne viennent encore l'alimenter. Quoique les flammes flambent encore le long de la voie de l'Intercolonial, elles en sont maintenant suffisamment sous contrôle et les convois de fret on de passagers ont fait la traversée sans souffrir d'autres inconvénients que ceux qui résultent du passage à travers d'é-

pais nuages de fumée.

Le chiffre des dommages atteindra celui de plusieurs certaines de mille de piastres. La perte de l'Intercolonial est de plus de \$25,000. Ceci n'est qu'une faible partie des dégâts, puisque en maints villages plusieurs moulins en cours à bois ont passé au feu. A Carmel, il y a quatre maisons de sauvés, seulement, le reste du village est en cendres, avec les moulins à scie. Il y avait quelques temps, ils avaient été allumés par des cultivateurs qui faisaient de la terre. Le vent de samedi les a augmentés, ils ont pris le chemin des forêts, qui étaient, depuis un mois, dépourvus de pluie. Le premier feu a pris à la gare Lemfoux. on en télégraphia la nouvelle aux bureaux de l'Intercolonial à Lévis, où, quelques minutes plus tard, on apprit que d'autres incendies analogues avaient éclaté à Carmel, à Manseau, à Daveluy-Ville, et ailleurs, et qu'on avait vivement besoin d'aide pour sauvegarder la propriété du chemin de fer. Le surintendant Dubé envoya tout de suite une locomotive pour ramener les chars à fret de Carmel, et elle atteignit l'endroit vingt minutes plus tard. Seulement, le vent poussait les flammes si vite que, penant que l'équipe cherchait à sauver les fourgons, les flammes envahirent le village et la locomotive dut démarer à toute vitesse pour éviter d'être elle-même détruite.

Samedi soir, un convoi spécial de l'Intercolonial quitta la gare de Lévis avec soixante quinze hommes, pour le district de Carmel soit en route tous les sectionnaires, prit en tout 150 hommes, et fut rejoint plus tard par les pompes à incendie de Lévis, expédiées par convoi spécial, avec les pompiers de Lévis. Une foule d'hommes du district se joignit à eux, et, tout le dimanche, il y eut plusieurs centaines d'hommes qui travaillèrent à faire échec aux flammes. A dix heures, dimanche soir, les incendies étaient presque sous contrôle. On réouvrit les communications par voie ferrée, l'express Maritime, qui devait arriver à Montréal samedi soir n'est entré en gare que dimanche matin, à six heures, après avoir pris la voie du Grand-Tronc. Le feu est l'un des pires qu'il y ait eu dans cette région, depuis nombre d'années, au dire de M. Dubé, le Surintendant actuel de l'Intercolonial, pour cette division. On espère que cet incendie est maintenant terminé.

Il etonne ses paroissiens

M. l'abbé Bonneville, cure de Chicopee, refuse un cadeau de \$1.500 en pièces d'or

Convaincu que ses paroissiens ont besoin d'argent beaucoup plus que lui, M. l'abbé Frédéric Bonneville, curé de la paroisse de l'Assomption, à Chicopee, Mass., vient de refuser de leur part un cadeau de \$1.500 en pièces d'or.

L'abbé Bonneville arrive d'Europe. Pour lui donner une preuve tangible de leur affection et de leur respect, ses paroissiens souscrivirent généreusement pour lui offrir un cadeau.

Quand les contributions se chiffrent à \$1.500, les membres d'un comité représentant les paroissiens s'en furent au presbytère faire la présentation. Après un discours approprié, le chef de la délégation s'avança et offrit la bourse de \$1.500 à l'abbé Bonneville, en le priant de l'accepter dans le même esprit qu'elle lui était présentée.

Le bon curé était très ému, et on aperçut de grosses larmes qui coulaient sur ses joues.

Enfin, quand il put maîtriser suffisamment son émotion pour pouvoir parler, voici les paroles ex-

traordinaires, inouïes qu'il prononça :

"Mes bien-aimés paroissiens, je vous remercie du plus profond de mon cœur pour ce témoignage d'affection ; mais je ne puis pas accepter votre cadeau."

Puis il se détourna pour essuyer quelques larmes.

"Déjà, continua-t-il, un trop grand nombre de mes paroissiens sont sans ouvrage et dans le besoin. Un trop grand nombre ont peine à gagner leur pain quotidien. Un trop grand nombre se demandent où se procurer leur prochain repas. Pour plusieurs, le sacrifice, quoique si noble et si digne de vous est trop grand. Cet argent ne pourrait pas me causer tout le bonheur que vous souhaiteriez, et je ne puis le prendre."

La noble conduite du curé de Bonneville fait le sujet de toutes les conversations en cette ville.

Tous les citoyens, quelles que soient la religion et la race à laquelle ils appartiennent, proclament ses mérites.

Un douloureux Accident

A. St-Philippe de Laprairie, P.

Q. mardi après-midi, Mlle Marie-Louise Berpeton a été tuée sous une faucheuse qu'elle conduisait. Les chevaux prirent peur, le contrecoup la fit tomber en bas de son siège et une roue lui écrasa la tête. L'accident s'est passé à la ferme de son père.

J. H. Myrick & Co

IMPORTERS AND DEALERS IN

DRY GOODS

HARDWARE

BOOTS & SHOES

FINE

GROCERIES

And Fishinh

Supplies

AT TIGNISH

and

ALBERTON

We have just

opened a full and

complete stock of

NEW GOODS

We are prepared

to supply the wants

of the farmer fish-

erman and mecha-

nic

We invite in-

tending purchasers

to give us a call

and they will find

we can meet all

competitors, and

save to them the

trouble and expen-

se of going to

Summerside or

Charlottetown.

Lavez les plats, les casseroles ou les pots avec le Savon Noe de Levee (une poudre) et les graisses disparaîtront comme par enchantement.